

NOTRE RESEAU DE CORRESPONDANTS ORGANIQUES LEXING VOUS INFORME

Marchés publics belges - Défense et sécurité

- Ont été publiés au Moniteur belge du 1^{er} février 2012 :
 - Loi du 13 août 2011 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les domaines de la défense et de la sécurité ;
 - Arrêté royal du 23 janvier 2012 relatif à la passation des marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les domaines de la défense et de la sécurité ;
 - Arrêté royal du 24 janvier 2012 fixant l'entrée en vigueur de la loi du 13 août 2011 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les domaines de la défense et de la sécurité, ainsi que les règles relatives à la motivation, à l'information et aux voies de recours concernant ces marchés.



Aurélien Vandeburie
[Cabinet Elegis](#)

Google Suggest et Google Street View dans la ligne de mire du juge suisse

- Le 12 février 2011, a été rendu en Suisse, par la Cour civile du Tribunal cantonal jurassien, le premier arrêt consacré à Google Suggest. **Sébastien Fanti**, dans un premier article, analyse le contenu et la portée de cet arrêt, à la lumière des décisions de justice récemment rendues en France, en Belgique et en Italie.
- Dans un second article, Sébastien Fanti met en perspective la condamnation de Google par le Tribunal administratif fédéral de Berne, en avril 2011, dans l'affaire Google Street View, avec la délibération rendue par la Cnil, le 17 mars 2011, prononçant à l'encontre de Google une sanction pécuniaire de 100 000 euros.



Sébastien Fanti

[Google Suggest](#)

[Google Street View](#)

Projet visant à protéger la vie privée des consommateurs américains sur internet

- **Françoise Gilbert** commente le projet de loi que la Maison Blanche vient de présenter le 23 février 2012 visant à protéger la vie privée des consommateurs américains sur internet.
- Ce Consumer Privacy Bill of Rights, sorte de « charte » ou « déclaration de droits » des consommateurs en ligne, devrait changer la manière dont la majorité des sociétés américaines communiquent actuellement avec leurs clients.
- Cette charte s'appliquerait à tout type de données. Le texte adopte une définition large des données à caractère personnel dans la mesure où constitue une « donnée à caractère personnel » toutes formes de données ou agrégations de données relatives à une personne identifiable, et notamment les données liées à un ordinateur ou tout autre dispositif spécifique.
- La charte énumère sept principes clés que les entreprises sont invitées à appliquer afin de garantir la confidentialité des données des internautes : contrôle individuel, transparence, respect du contexte, sécurité, accès et exactitude, collecte ciblée et responsabilité.
- Ce projet de loi devrait instaurer un cadre de protection des données qui rapprochera les Etats-Unis davantage de ce qui est actuellement applicable dans les autres pays du monde.



Francoise Gilbert –

[IT Law Group](#)

[White House Unveils
Consumer Privacy Bill of
Rights.](#)

